



Politique d'utilisation des médias sociaux

Département du développement et des communications
03 août 2026

PRÉAMBULE

Les médias sociaux sont aujourd'hui des outils incontournables de communication, de rayonnement et de mobilisation. Ils favorisent la collaboration, l'interaction, la connexion, le partage d'informations et d'opinions, en plus de contribuer largement à la visibilité et à la réputation des individus et des organisations.

C'est dans cette optique que l'École nationale de cirque de Montréal (ci-après « l'ENC » ou « l'École ») reconnaît la contribution positive de ces plateformes pour sa communauté étudiante, son personnel et son réseau de partenaires artistiques et institutionnels. Ainsi, en intégrant les médias sociaux à ses outils stratégiques de communication, l'ENC bénéficie d'un canal dynamique et direct pour :

- valoriser ses programmes, ses activités et ses réalisations ;
- soutenir le rayonnement de ses étudiant.es, diplômé.es et enseignant.es ;
- favoriser le recrutement, le développement institutionnel et philanthropique et les partenariats stratégiques;
- renforcer sa notoriété et son image de marque à l'échelle locale, nationale et internationale.

OBJECTIF ET PORTÉE DE LA POLITIQUE

Cette politique établit des balises claires pour l'utilisation responsable des médias sociaux par la communauté de l'ENC qui comprend :

- les étudiant.es de l'ENC ;
- le personnel (employé.es administratifs, de soutien ou technique permanents ou temporaires et les enseignant.es temps plein ou à temps partiel) ;
- les intervenants ponctuels (artistes invité.es, conseiller.ères artistiques, créateur.trices, concepteur.trices, etc.) ;
- tout membre de la communauté identifiable comme appartenant à l'ENC.

Elle s'applique à tout contenu publié où l'ENC est identifiée, mentionnée, représentée ou reconnaissable (par ses infrastructures, ses logos, ses activités ou ses personnes) et à toute plateforme, publique ou privée, permettant la diffusion de contenus numériques (incluant groupes privés, canaux de discussion et plateformes émergentes).

L'objectif de la présente politique est donc d'assurer que toute utilisation des médias sociaux liée à l'ENC contribue à notre communauté de façon respectueuse, constructive et professionnelle, dans le respect des lois québécoises, canadiennes et internationales, ainsi que des valeurs, règlements et politiques de l'École.

DÉFINITION DES MÉDIAS SOCIAUX

Avec l'évolution récente des plateformes, la définition des médias sociaux s'est élargie et inclue désormais toute plateforme numérique qui permet :

- la création, diffusion et partage de contenus (texte, photo, vidéo, audio, réalité augmentée, réalité virtuelle, contenus générés par l'IA) ;
- l'interaction sociale (commentaires, réactions, discussions en direct (chat), communautés privées ou publiques) ;
- la collaboration (co-crédation, streaming, événements hybrides).

Voici une liste d'exemples de plateformes sociales (liste non exhaustive) :

- Réseaux sociaux généralistes : Facebook, Instagram, TikTok, X (anciennement Twitter), Threads, LinkedIn, etc. ;
- Plateformes créatives et collaboratives : YouTube, Twitch, Discord, BeReal, Pinterest, Soundcloud, etc. ;
- Contenus éphémères et immersifs : Stories, Reels, Shorts, filtres AR/VR, etc. ;
- Espaces de discussion et forums : Reddit, groupes privés (Facebook, WhatsApp, Messenger, Signal, Telegram), etc. ;
- Outils d'IA générative (ChatGPT, Midjourney, DALL-E, etc.) lorsqu'utilisés pour créer et diffuser du contenu lié à l'ENC.

Il est à noter que le site Web de l'École demeure la source de référence primaire pour les informations institutionnelles.

GESTION ET ANIMATION DES COMPTES OFFICIELS DE L'ENC

Le département du développement et des communications de l'ENC assure la gestion, la vision stratégique et l'animation quotidienne des comptes officiels de l'École nationale de cirque de Montréal.

Les publications officielles doivent être validées par le département de développement et des communications, sauf dans les situations balisées par une politique complémentaire. Le département souhaite mettre de l'avant une politique de co-crédation avec les étudiant.es de l'ENC afin que ceux-ci puissent créer du contenu en symbiose avec l'équipe du développement et des communications (voir annexe).

Les étudiant.es, les diplômé.es et tout le personnel de l'ENC sont également encouragés à créer du contenu en collaboration avec l'École afin d'accroître le rayonnement de

l'établissement et des arts du cirque en général. Ce contenu doit cependant respecter les balises établies dans la présente politique.

Les comptes personnels des membres de la communauté ne reflètent pas la position officielle de l'ENC, mais leur utilisation peut faire l'objet de sanctions si elle enfreint les règles énoncées dans la présente politique.

CODE DE CONDUITE

Principes généraux

1. L'utilisation des médias sociaux ne doit pas nuire aux activités pédagogiques, professionnelles ou au bon déroulement des activités institutionnelles de l'ENC ;
2. Employé.es et étudiant.es doivent faire preuve de loyauté et ne pas publier de contenu portant atteinte à l'image, à la réputation ou à la sécurité de l'École ;
3. Les opinions exprimées sur les comptes personnels ne représentent pas les positions officielles de l'ENC ;
4. Tout utilisateur est responsable du contenu qu'il publie, incluant le consentement des personnes qui se retrouvent dans les contenus partagés.

Contenus interdits

Bien que l'ENC soit ouverte à collaborer et à coproduire du contenu avec sa communauté, certains types de contenu restent strictement interdits (liste non exhaustive) :

- propos ou contenus haineux, violents, diffamatoires, discriminatoires, sexistes, racistes, xénophobes, homophobes, transphobes, capacitistes ou toute autre forme de discrimination ;
- contenus à caractère sexuel inapproprié ou comportant de la nudité non artistique ou hors contexte pédagogique ;
- cyberintimidation, harcèlement, menaces ou comportements abusifs ;
- hypertrucages, montages trompeurs ou tout contenu manipulé de manière à induire en erreur ;
- informations confidentielles ou stratégiques sur l'École ou ses membres ;
- publication de documents (texte, photo, audio, vidéo, contenu généré par l'IA) sans consentement explicite ;
- diffusion non autorisée de processus créatifs, répétitions ou spectacles en cours de conception *.

** Dans le cadre des activités de création de l'École, toute diffusion de contenu (même partielle ou en coulisses) doit être autorisée au préalable par le département du développement et*

des communications, afin de respecter les conditions des contrats des metteur·euses en piste et la propriété intellectuelle des créateur·rices.

Normes linguistiques

Les utilisateur·rice·s sont invité·e·s à adopter un langage respectueux, clair et inclusif.

Le français demeure la langue principale des communications officielles de l'ENC. Dans le cas de publications bilingues, le texte doit présenter d'abord le français, suivi de l'anglais.

PERSONNES-RESSOURCES

Tout manquement ou utilisation non conforme peut être signalé au département du développement et des communications :

Maxime Blouin – Directeur du développement et des communications
mblouin@enc.qc.ca

Marie-Danielle Madore – Coordonnatrice des communications et du rayonnement
mmadore@enc.qc.ca

SANCTIONS

- Le retrait immédiat du contenu jugé non conforme peut être exigé.
- Des mesures disciplinaires peuvent être appliquées, allant de l'avis disciplinaire au renvoi ou congédiement, selon la gravité.
- L'ENC se réserve le droit de ne pas repartager, identifier ou mentionner tout contenu contrevenant à ses valeurs et à la présente politique.



ANNEXE



CO-GESTION

La co-cr  ation, c'est cr  er du contenu ensemble pour mettre en valeur    la fois l'  cole et vous, en tant qu'artiste. C'est une vitrine pour vous permettre de rayonner, d'accro  tre votre visibilit   et faire briller vos talents. Il s'agit d'un v  ritable   change, d'un partage de connaissances et de concepts et d'une participation conjointe.

Tout part de vous, donc si vous avez une id  e (m  me les plus folles), un concept ou des   l  ments    pr  senter, il suffit de nous faire signe!

R  SEAUX SOCIAUX ET CONTENUS

Facebook : Reels, Stories
Instagram : Reels, Stories, Take-over
TikTok
YouTube shorts

BALISES / R  GLES

Tout contenu doit respecter les balises   tablies par la Politique d'utilisation des m  dias sociaux de l'  NC 2025.

Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn : la gestion est assur  e par le d  partement des communications, en int  grant vos id  es et vos suggestions.

TikTok : un projet pilote d'une approche partag  e de la gestion, afin de mettre en valeur votre cr  ativit   et vos cr  ations de contenu.

INFORMATIONS OU QUESTIONS

  quipe des communications et rayonnement

Maxime Blouin, directeur
Marie-Danielle Madore, coordonnatrice